

1. Présentation des membres désignés : collège des élus

a) Sous-collège des intercommunalités

Il a été précisé que les présidents des communautés de communes sont membres de droit et que le nombre des autres représentants dépend du nombre d'habitants des communautés de communes. Pour les présidents de communautés de communes qui sont également conseillers généraux, ils peuvent être représentés au titre de leur mandat pour leur communauté de communes, par un autre élu de leur structure.

Ont donc été désignés :

- Pour la communauté de communes des Hautes Terres :
 - Pierre MOREL A L'HUISSIER représenté par Clément DONNADIEU
 - François BICHON
 - Louis PIGNOL
- Pour la communauté de communes des Terres d'Apcher
 - Jean-Noël BRUGERON
 - Alain SOULIER
 - Alain GUENNOU
 - Bernadette BIDOS
- Pour la communauté de communes de la Terre de Peyre
 - Alain ASTRUC
 - Emile CHABERT
 - Christian MALAVIEILLE
- Pour la communauté de communes du Gévaudan
 - Rémi ANDRE
 - Patricia BREMOND
 - Elisabeth ACHET
 - Jean-Pierre BARRERE
 - Angélique MICHEL
- Pour la communauté de communes Aubrac, Lot, Causse
 - Jacques BLANC
 - Jean-Pierre DELTOUR
 - Michel ROUX
 - Jean-Louis VAYSSIER
- Pour la communauté de communes du Causse du Masegros
 - Jean-Paul POURQUIER représenté par Jean-Claude SALEIL
 - Jean-Noël NURIT
 - Guy DE SOUSA
- Pour la communauté de communes de l'Aubrac Lozérien
 - Bernard BASTIDE
 - Eve BREZET
 - Eric MALHERBE
- Pour la communauté de communes Apcher Margeride Aubrac
 - Pierre LAFONT
 - Hubert BOUT
 - Viviane BRUN
 - Casimir KWIETNIAK

b) Sous-collège de la Région et du Département

La Région Languedoc-Roussillon est associée à la démarche de la création du Pays. La Présidente de la Région est membre de droit. Le Conseil régional doit également désigner deux membres.

Sont donc désignés :

- Carole DELGA
- Aurélie MAILLOLS
- René MORENO

Pour le Département, le Pays étant initialement couvert par 10 cantons, les conseillers généraux des 10 cantons étaient désignés. Suite au redécoupage de la carte intercommunale et suite au renouvellement de l'Assemblée Départementale, le Conseil Départemental de la Lozère a donc désigné conformément aux statuts de l'association 10 conseillers départementaux pour les 6 cantons du territoire du Pays.

Sont donc désignés par délibération n°CD_15_1008 en date du 27 avril 2015 :

- Alain ASTRUC
- Henri BOYER
- Patricia BREMOND
- Eve BREZET
- Valérie FABRE
- Sophie MALIGE
- Michèle MANOA
- Jean-Paul POURQUIER
- Patrice SAINT LEGER
- Michel THEROND

La Présidente du Conseil Départemental de la Lozère, Sophie PANTEL, est membre de droit.

Le sénateur du territoire est membre de droit, à ce titre, Alain BERTRAND est membre du conseil d'administration. Le député du territoire, Pierre MOREL A L'HUISSIER, d'après les statuts, est également membre de droit.

2. Collège des partenaires

Les statuts prévoient la désignation pour le collège des partenaires de cinq sous-collèges. Ceux-ci sont constitués pour partie de membres désignés par des organisations et de membres ayant fait acte de candidature. Nous procéderons à un vote par sous-collège.

a) Sous-collège des partenaires économiques

Le sous-collège des partenaires économiques, industriels, touristiques et agricoles est composé de :	Représentant 2015	Représentant 2016
1 représentant de la Chambre d'Agriculture	Christine VALENTIN	Christine VALENTIN
1 représentant de la Chambre des Métiers	Jean-Charles VIDAL	Jean-Charles VIDAL
1 représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie	Pierre-Henri GEMARIN	Pierre-Henri GEMARIN

2 représentants des ordres et des chambres et des professions libérales	Jean-François LAFONT	Jean-François LAFONT
	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant du Comité Départemental du Tourisme	Éric DEBENNE	Éric DEBENNE
1 représentant de la Fédération des Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative adhérent à la fédération Nationale	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des organisations professionnelles agricoles	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des professionnels du tourisme	Non pourvu	Non pourvu
2 représentants des organisations syndicales représentant le patronat	Non pourvu	Non pourvu
	Non pourvu	Non pourvu
2 représentants des organisations syndicales représentant les salariés	Non pourvu	Non pourvu
	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant de la formation et de l'enseignement supérieur	Jean-Pierre COMPAIN	Jean-Pierre COMPAIN
1 représentant qualifié	Charles DENICOURT	Charles DENICOURT

Jean-Paul POURQUIER a demandé à l'assemblée s'il y avait des candidats, non membres 2015 de ce sous-collège, souhaitent se présenter pour un des postes.

Vote :

L'assemblée générale, à l'unanimité, a approuvé la nouvelle composition de ce sous-collège.

b) Sous-collège des activités sanitaires et de l'économie sociale

Le sous-collège des partenaires des activités sanitaires et de l'économie sociale est composé de :	Représentant 2015	Représentant 2016
1 représentant du secteur des structures d'insertion	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant du secteur de la formation et de l'enseignement supérieur	Privat JALBERT	Privat JALBERT
1 représentant du secteur sanitaire	Olivier JAUDON	Olivier JAUDON
1 représentant du secteur médico-social	Sébastien POMMIER	Sébastien POMMIER
1 représentant qualifié	Vincent BARDOU	Vincent BARDOU

Jean-Paul POURQUIER a demandé à l'assemblée s'il y avait des candidats, non membres 2015 de ce sous-collège, souhaitent se présenter pour un des postes.

Vote :

L'assemblée générale, à l'unanimité, a approuvé la nouvelle composition de ce sous-collège.

c) Sous-collège des partenaires de l'eau, de l'environnement et du cadre de vie

Le sous-collège des partenaires de l'eau, de l'environnement et du cadre de vie est composé de :	Représentant 2015	Représentant 2016
1 représentant des organismes de la forêt	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des Agences de l'Eau	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des chasseurs	Jean ANDRIEU	Jean ANDRIEU
1 représentant des pêcheurs	Alain BERTRAND	Alain BERTRAND
1 représentant du Syndicat Mixte Lot Dourdou	Jean-Paul ITIER	Jean-Paul ITIER
1 représentant du SIVU Bès Truyère	Non pourvu	Non pourvu
2 représentants des Associations de Eau et de l'Environnement	Non pourvu	Non pourvu
	Fabien SANE	Fabien SANE
1 représentant du Conservatoire Départemental des Sites Lozériens	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des parcs naturels régionaux	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des organismes dans le secteur du logement	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des organismes HLM	Sébastien BLANC	Sébastien BLANC
1 représentant des organismes compétents dans le domaine du patrimoine	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant de la formation et de l'enseignement supérieur	Jean-Dominique BIZE	Olivier LORETTE
1 représentant qualifié	Non pourvu	Non pourvu

Vote :

L'assemblée générale, à l'unanimité, a approuvé la nouvelle composition de ce sous-collège.

d) Sous-collège des partenaires du sport, de la culture, de la vie associative et des loisirs

Le sous-collège des partenaires du sport, de la culture, de la vie associative et des loisirs est composé de :	Représentant 2015	Représentant 2016

2 représentants des Associations socio-culturelles	Jean SALVADOR	Jean SALVADOR
	Non pourvu	Non pourvu
2 représentants des Associations sportives	Non pourvu	Non pourvu
	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant de la Fédération des foyers ruraux	Jean-Luc AIGOUY	Jean-Luc AIGOUY
1 représentant de la Fédération des oeuvres laïques	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant de la Fédération des Aînés Ruraux	Françoise OZIOL	Françoise OZIOL
1 représentant du secteur de la formation et de l'enseignement supérieur	Philippe COGOLUEGNES	Philippe COGOLUEGNES
1 représentant qualifié	Brigitte DONNADIEU	Brigitte DONNADIEU

Vote :

L'assemblée générale, à l'unanimité, a approuvé la nouvelle composition de ce sous-collège.

e) Sous-collège des jeunes

Le sous-collège des partenaires des jeunes est composé de :	Représentant 2015	Représentant 2016
1 représentant des collèges et des lycées	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des secteurs de l'agriculture et de l'environnement	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des secteurs du tourisme et des services	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant du secteur de l'artisanat	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des secteurs du commerce et de l'industrie	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant du secteur sanitaire et social	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant des associations socioculturelles	Guillaume DELORME	Guillaume DELORME
1 représentant des associations sportives	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant de la mission locale d'insertion	Non pourvu	Non pourvu
1 représentant du corps enseignant	Non pourvu	Valérie FABRE

Vote :

L'assemblée générale, à l'unanimité, a approuvé la nouvelle composition